

relié, 3 sols par once. Mais aucun livre, pamphlet, périodique ou magasin ne doit peser plus de 48 onces, et l'enveloppe doit être ouverte aux deux bouts, et ne contenir aucune écriture que l'adresse. Autrement ils paient le port d'une lettre de même poids.

Chaque journal ou gazette, 1 sol.

Chaque volume, magasin, pamphlet, périodique, revue, venant du Royaume-Unie, ne pesant pas plus d'une  $\frac{1}{2}$  livre.

Pesant plus de $\frac{1}{2}$ lb. mais n'excedant pas 1 lb.	0	0	7 $\frac{1}{2}$
--	---	---	-----------------

“ “ de 1 lb. “	0	1	3
----------------	---	---	---

“ “ de 2 lb. “	0	2	6
----------------	---	---	---

“ “ de 3 lb. “	0	3	9
----------------	---	---	---

et ainsi de suite en augmentant de 1s. 3d. par chaque livre ou fraction de livre en sus.

Ils doivent être envoyés, sous enveloppe ouverte aux deux extrémités et sans autre écriture que l'adresse.

#### RAPPORT DU BUREAU des postes, pour l'année terminée le 5 avril 1852.

Le département des postes a été mis sous le contrôle du gouvernement provincial le 6 avril 1851. Il y avait alors 601 bureaux de poste, et le nombre de milles de chemin parcourus par les malles était de 2,487,000 milles par an. Le revenu brut sous le taux élevé du port des lettres, avait été pendant l'année expirée le 6 avril 1851, de £93,802 courant.

Depuis la passation du statut 12 et 13 Victoria, ch. 66, réduisant le port des lettres à un taux uniforme de 6 sols par  $\frac{1}{2}$  once, le revenu brut du département pour l'année terminée le 5 avril 1852, s'est monté à £71,788 18 5 courant, laissant un déficit de £11,390 9 9 $\frac{1}{2}$  seulement.

En 1853, on a raison de croire que le revenu atteindra le chiffre £81,000.

Le nombre des lettres reçues pendant l'année terminée le 5 avril 1852, est de	86,051
Le nombre des papiers-nouvelles est de	101,000
En 1851, le chiffre des lettres était “ “	41,000
“ “ “ papiers-nouvelles est de	90,000